

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil municipal  
du 4 juillet 2023 à 20h30,  
réuni en l'Hôtel de Ville,  
sous la présidence de  
Madame Virginie DOUAT, Maire  
Date de convocation : 28 juin 2023

Conseillers en exercice : 33  
Conseiller présents : 20  
Nombre de pouvoirs : 8  
Nombre de votants : 28

Etaient présents :

Virginie DOUAT, Claude LEGOUY, Murielle WOLSKI, Michel SPEMENT, Catherine LECOMTE, Vincent CORNILLE, Cécilia RUGALA, Sylvain DUBOIS, Gérard BELLEMERE, Daniel DECLEIR, Pascal FAYOLLE, Lysiane MOINAT, Ghislaine LEROY, Juliette CELESTIN, Isabelle DELEPINE, MARIE-JOSE FERREIRA, Olivier GRARD, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET, Thierry GALIN.

Absents ayant donné pouvoirs :

Françoise NIVESSE, pouvoir à Murielle WOLSKI, Julien PICHELIN, pouvoir à Sylvain DUBOIS, Claude DALLE, pouvoir à Claude LEGOUY, Bernard HERBETTE, pouvoir à Michel SPEMENT, Eliane DANH SANG, pouvoir à Ghislaine LEROY, Rachel DELBOUYS, pouvoir à Vincent CORNILLE, Arnaud FOUBERT, pouvoir à Josy CARREL-TORLET, Jean-Louis CLOUET, pouvoir à Catherine LECOMTE.

Est désigné secrétaire de séance : Catherine LECOMTE

**DEL 2023-07-18**  
**SUBVENTION A L'ASSOCIATION FEEL FIT**

**Rapporteur : Cécilia RUGALA**

L'Association FEEL FIT existe depuis 2013 et organise, au sein du gymnase Gaston Ramon, des cours de Fitness adaptés et personnalisés en fonction du niveau sportif, de l'âge et des contraintes médicales de ses adhérents.

L'Association fait partie du Comité associatif Terre de Jeux 2024 et prend en charge l'organisation, la mise en œuvre et l'encadrement des randonnées « Explore Terre de Jeux 2024 ».

Elle s'est également engagée à dispenser des cours d'initiation au fitness durant Crépy-plage, et apporte sa collaboration lors d'évènements organisés par la Direction Sports-Animation-Jeunesse, tels que la Jumping'Race, A la découverte des jeux paralympiques, la Color Run,...

Afin de soutenir les actions de cette association,

Le rapporteur propose au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le versement d'une subvention de 800 € à l'Association Feel Fit sur l'exercice 2023.
- Autoriser le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les crédits budgétaires afférents sont inscrits à l'article 6574 du budget général.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie certifiée conforme,  
A Crépy-en-Valois, le 4 juillet 2023.

Publié sur le site internet  
de la commune  
le : 07 JUIL. 2023

Catherine LECOMTE  
Secrétaire de séance

Virginie DOUAT,  
Maire de Crépy-en-Valois

---

#### INFORMATIONS – VOIES ET DELAIS DE RECOURS

---

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, régulièrement affichée et transmise au titre du contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérécourse citoyen accessible par le biais du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune dans le même délai.